



INFORMATISATION DES FAITS D'ETAT  
CIVIL AU CAMEROUN ET SES MISSIONS  
DIPLOMATIQUES

FICHE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS  
DE LA DIGITALISATION

Nom du CEC : COMMUNE MARRON D'ISSERENT Gal Code CEC : NO 1601

Nom du CEC de Rattachement : ..... Code CEC : .....  
(Pour centre secondaire).

Noms et prénoms : FATIME SEINI SEI

Téléphone : 697065530 / 677858102

Sexe : FEMININ

Qualité : CONSEILLERE MUNICIPALE

Fonction : 3<sup>e</sup> ADJOINT AU MAIRE

Niveau Scolaire : CAP + CAPACITE EN DROIT

CNI / Passeport : 118300699

Nature de l'acte : .....

N° de l'acte : .....



Signature 1

Signature 2

P.J :

- Photo 4 X 4
- Photocopie CNI
- Arrêté.



# Demande de certificat

(Administration)

\*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration			
Noms de l'Administration	COMMUNE d'Arrondissement de GAROYA 2		
Code budgétaire	17		
Président / ministre	OUMAROU SAUAT		
Siège social et adresse			
BP Adresse	442		
Information sur l'utilisateur du certificat*			
Nom de l'employé	FATIME SEINI SEIT		
Date de naissance	20.05.1968	N° CNI / Passeport service	118300699
Téléphone	695065530	Mobile	Fax
Direction	3° Adjoint au Maire		
Courriel (e-mail)			
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révocation*Mise à jour des informations critiques		
Formulaire du mandataire			
Informations sur le mandataire	Noms		N° CNI/Passeport service
	Téléphone		Relation avec le représentant
<p>Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un évènement apparenté.</p> <p style="text-align: center;">Date ____/____/____</p> <p style="text-align: center;">(Nom, cachet et signature du Directeur Général)</p>			

\*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box : 6170 Yaoundé  
 Tel : +237 222 20 22 11 – Fax: +237 222 20 39 31  
<http://www.antic.cm> [pki@antic.cm](mailto:pki@antic.cm)

Nom	Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	

ARRETE N° 000344 /A/MINDDEVEL DU 29 DEC 2021

Constatant l'élection des Adjointes au Maire à l'issue de la session ordinaire du Conseil Municipal du 25 mai 2021 dans la Commune d'Arrondissement Garoua 2<sup>ème</sup>, Département de la Bénoué, Région du Nord. -

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2012/001 du 19 avril 2012 portant Code électoral, modifiée et complétée par les lois n°2012/017 du 21 décembre 2012 et n°2019/05 du 25 avril 2019 ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 000372/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2<sup>ème</sup>, Département de la Bénoué, Région du Nord ;
- Vu le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil Municipal de Garoua 2<sup>ème</sup> tenue le 25 mai 2021,

ARRÊTE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> - Est constatée ainsi qu'il suit, pour compter de la session ordinaire du Conseil municipal tenue le 25 mai 2021, l'élection des Adjointes au Maire dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2<sup>ème</sup>, Département de la Bénoué, Région du Nord :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : M. MAIRO JEPHTE  
2<sup>ème</sup> Adjoint : M. ABDOULKARIM IBRAHIMA  
3<sup>ème</sup> Adjoint : Mme FATIME SEINI SEIT  
4<sup>ème</sup> Adjoint : M. GOURA BELADJI

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en anglais et en français. /-

Yaoundé, le 29 DEC 2021

Ampliations :

- Gouverneur/Nord
- Préfet/Bénoué
- DR/MINDDEVEL/Nord
- DD/MINDDEVEL/Bénoué
- Intéressé.

Le Ministre de la Décentralisation  
et du Développement Local,



